

LES VIOLENCES ET MALTRAITANCES FAITES AUX FEMMES : REPERAGE ET CONDUITE À TENIR

En France, au cours de l'année 2019, **173 personnes sont décédées**, victimes de leur partenaire ou ex-partenaire de vie (conjoint, concubin, pacsé ou « ex » dans les trois catégories) dont **146 femmes**, soit environ **une tous les 2 jours**. Le professionnel de santé est en première ligne pour accueillir, dépister, accompagner la victime dans son parcours de **mise en sécurité** et de **reconstruction**. Il est important que les professionnels puissent acquérir des connaissances et des compétences sur les **répercussions individuelles et collectives** de la maltraitance et des violences sous ses diverses formes et notamment sur le développement et le devenir de la victime.



L'objectif principal de cette formation est de vous permettre **d'améliorer vos connaissances** sur **l'impact et l'enjeu** de la maltraitance ou de la violence sur le **développement psychosomatique** et la **santé** de l'enfant, de la femme qui en est victime ou de l'adulte vulnérable, ainsi que sur les **conséquences traumatiques** qui en résultent.

A travers cette formation, seront abordés le contexte, des notions **d'épidémiologie**, la découverte des **profils susceptibles** de correspondre à une victime de violence conjugale, la **clinique de la violence** ainsi que tous les moyens proposés pour effectuer un **signalement** ou accompagner au **dépôt de plainte**.

Mode

Présentiel ou
Non-présentiel



Durée

7 heures (1 jour) en présentiel
7 heures en non présentiel



Dates des sessions présentielle

Vendredi 28 mai – Marseille
Lundi 27 septembre – Marseille



Financement

ANDPC*

Financement
personnel



**sous réserve d'agrément par l'ANDPC*

Indemnisation réglée à l'infirmier par DPC :
E-Learning (7h00) - 118.16€
Présentiel 1 jour (7h00) - 236.32€